

Vendeur
REC de REYGASSE
Au capital de 150 000 €
REYGASSE
46150 THEDIRAC
N° TVA : RGS CAHORS : 488 166 505 00013
Intracommunautaire N° TVA : FR 25 488 166 505

FACTURE
N° 22
Date 17 5 25

Client
Nom : M. L. L.
Adresse : 56120 RUEYRES
N° TVA : FR
Intracommunautaire

☐ Vente / livraison intra communautaires (si oui, exonération TVA art.262 ter I du CGI)
☐ Vente à l'export (si oui, exonération TVA art.262 -1 du CGI)

☐ Autoliquidation

Vente d'Animaux Destination :

☐ Elevage ☐ Abattage ☐ Reproduction

Désignation des produits	Marque ou N° d'identification	Poids	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
1 Bovin 2625		214,2		5,00	1071,00

Paiement : ☐ au comptant ou à réception de la facture
☐ paiement différé le : -----(date)
☐ escompte

Adhérent à un Centre de Gestion Agréé ☐ oui
Le vendeur accepte le règlement des sommes dues par chèque libellé à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale

Conditions de Vente

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce tout retard de paiement obligera l'acheteur au paiement d'un intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.
Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement.

Total H.T. (avant RRR)	1071,00
Rabais / Remise / Ristourne	
Total H.T.	
T.V.A. / 5,5 %	58,91
Prix T.T.C.	1129,91
T. Escompte / -- %	
TOTAL A PAYER	1129,91

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix.
Pour les ventes d'animaux, les seules garanties sont celles prévues par les articles L 213-1 et suivants du Code rural